

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 736

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266289>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces trois petits lapins ont été confectionnés, en paille, par un enfant autrichien, ils sont un symbole, le symbole même de l'appel qui nous est adressé : le premier est tout plat, c'est le lapin autrichien « avant » le repas du Don suisse, le second lapin est plus arrondi, c'est le lapin autrichien « après » le repas offert, le troisième lapin est gros et gras, c'est le lapin suisse. De toute évidence, le lapin suisse peut et doit partager sa paille avec ceux qui ont faim, il ne faillera pas à son devoir, n'est-ce pas ?

L'exposition offre un côté tragique à nos regards, images de villes en ruines, où l'on voit encore dans les décombres, où l'on a froid images de régions désertiques encore, où l'on a faim, images lamentables d'une jeunesse malade, ou mutilée ; de toutes ces images, la plus hallucinante est ce grand tableau noir où un enfant polonais, de 11 ans, a évoqué la guerre : flammes rouges et jaunes qui montent au ciel, sang qui coule, destruction et souffrances...

On est soulagé, alors, d'étudier les actions entreprises pour apaiser ces souffrances : cantines, repas, dispensaires, hôpitaux, centres d'accueil. On admire l'ingéniosité des paquets combinés, envoyés au loin sous le plus petit volume possible, pharmacie vétérinaire, mobilier A.E.R.M.O., où l'essentiel s'insère dans une caisse si petite...

Mais ce qui reconforte le plus, c'est d'examiner les objets confectionnés avec le bois, la corde, la paille, le métal des emballages par ceux qui en ont reçu le contenu. Ici, on sent la

Ils étaient trois petits lapins...



Visitez l'Exposition itinérante du Don suisse Lausanne (Palais de Rumine) du 13 au 19 septembre — Neuchâtel, du 23 au 27 septembre. (Entrée : Adultes 1 fr., enfants 50 cts, groupes scolaires 20 cts par visiteur).



cre l'opposition à l'enseignement de la gymnastique obligatoire, dans certaines régions de notre pays. Ce moyen est dangereux, il faut en chercher d'autres.

La loi sur l'enseignement militaire préparatoire a été repoussée, il y a quelques années, précisément pour maintenir le service militaire dans les limites nécessaires. La volonté du peuple doit être respectée. D'après Cl. N. H.

DE-CI, DE-LÀ

Une collaboratrice du „Mouvement“ à l'honneur.

Le Conseil d'Administration du « Souvenir Français », Société nationale pour l'éducation et l'entretien des tombes des soldats morts pour la France, à Paris, a décerné à Madame Jeanne Derron-Ulliac, la médaille de reconnaissance « Mérite et Dévouement » en récompense des services rendus à cette Association au cours de son activité à titre de Déléguée du Souvenir Français en Suisse.

Le diplôme et les insignes lui ont été remis par les soins de Monsieur Armand Bell, Président du Souvenir Français en Suisse.

Autres temps, autres mœurs,

La Municipalité de Berne, a abrogé son arrêté sur l'interdiction du double gain à cause de la désastreuse pénurie du personnel enseignant ; on manque d'institutrices et la direction de l'Instruction publique recommande le réengagement d'institutrices mariées.

Le travail de l'institutrice mariée qui, il y a

vingt ans, était une honte, une calamité, qui causait la ruine de la famille, bouleversait les ménages, est aujourd'hui un devoir patriotique. Après avoir blâmé par la parole, par la plume, les institutrices mariées qui conservaient leur travail, parce qu'elles l'aimaient, parce qu'elles avaient besoin de ce gagne-pain, après les avoir renvoyées brutalement à leurs occupations ménagères, on les supplie aujourd'hui de reprendre leur tâche et d'éduquer la jeunesse.

Nos autorités n'ont pas beaucoup de dignité ; elles se déjugent un peu trop facilement. Le prétexte du chômage n'est pas suffisant pour traîner le travail féminin comme on traite un outil ou une machine. Ce travail a sa dignité ; il a sa grandeur ; il n'est pas de ceux qu'on emploie, qu'on supprime, qu'on plie aux circonstances avec désinvolture. On voudrait que les temps que nous vivons apprennent au moins cela aux autorités masculines et leur enseignent le respect du travail féminin, quel qu'il soit.

* * *

Il nous faut protester encore contre ce terme de « double gain ». Il n'y a pas double gain quand il y a deux personnes, quand le mari et la femme travaillent et gagnent chacun leur pain quotidien. Il y a double gain quand le même homme (le cas ne se produit pas pour les femmes, dans notre démocratie) cumule plusieurs fonctions, plusieurs attributions. Cela se voit souvent et les qualités du bénéficiaire n'expliquent pas nécessairement ce cumul profitable. Il n'y a pas en Suisse de femmes ayant un double gain. S.B.

Les Juristes.

Mlle Anne-Marie Ducrey, à Martigny, vient de passer à Fribourg sa licence en droit.

méthodique, aux servants dignes par le nombre et la valeur.

En vertu de cette aptitude particulière à la science du langage, la Suisse a pu remplir une mission importante dans le domaine de la culture. Et cela par ses universités : Bâle dès 1460, puis les six autres, foyers de collaboration entre ceux qui parlaient les trois ou quatre langues de notre pays, tous se communiquant, se transmettant des œuvres diverses. Par un tableau riche en figures de Suisses lettrés et de cœur généreux, M. F. Ernst conclut en montrant que ces hommes ont exalté un idéal commun : celui de la liberté, religieuse, civile, politique, esthétique, créatrice. Et en cela, ils ont incarné, chacun selon son génie personnel, le principe de l'équilibre européen et ont permis à la Suisse d'exercer, par leur intermédiaire, sa mission médiatrice et conciliatrice. — Ce petit livre, de proportions si modestes, nous paraît bien propre à stimuler nos compatriotes dans l'étude des langues nationales, source d'un enrichissement inappréciable.

(à suivre)

Marguerite Maire.

LOUIS JOHANNOT — *Le raisonnement mathématique des adolescents*. Ed. Delachaux et Niestlé.

L'auteur de cette recherche scientifique, M. L. Johannot, — élève du professeur J. Piaget, licencié en mathématique et docteur en philosophie — a commencé son étude par le dépouillement d'un travail écrit, comprenant six questions d'arithmétique et d'algèbre, proposé aux huit cents jeunes filles de l'Ecole supérieure

vie qui renaît, l'imagination qui travaille, la création qui réjouit : chaussettes en fibre textile, sandales en vieux cuir découpé, tabouret en liègne de fer, tabliers en tissu de sac, ustensiles, plaquettes pour protéger les chaussures en boîtes de conserves. Ici, l'on sent l'action positive qui a relevé les courages, le Don suisse n'a pas seulement apporté la nourriture, si vite consommée, si maigre pour de trop vastes besoins, il a apporté l'espoir, cette graine spirituelle, dont la récolte peut être infinie sur les champs de l'avenir.

Notre pays est petit, il n'a pas de grands moyens matériels, mais ce qu'il a, il doit l'offrir, car ce geste seul ranime les énergies de ceux qui sont accablés par les conséquences de la guerre. Nous pouvons donner l'impulsion qui permettra à nos frères de repartir vers une existence normale. « Aide-toi » leur dit le Don suisse, et il leur apporte les premiers éléments nécessaires. Mais pour réunir ces premiers éléments d'aide, chacun doit collaborer, soit en répondant aux collectes d'argent et de vêtements, soit en s'associant à l'un de ces parrainages collectifs qui sont peut-être la meilleure formule actuelle, parce qu'ils permettent un échange de demandes et de réponses : De quoi avez-vous spécialement besoin ? De layette ? Nous allons essayer d'en trouver. De matériel scolaire ? On va demander des livres et des cahiers, etc. Les contacts s'établissent, le gaspillage inutile disparaît, et l'amitié naît, cette fleur essentielle de la paix.

A. W.

Educations surveillée et demi-liberté.

Dans l'éducation surveillée, les éducateurs ont reconnu la nécessité urgente d'établir le régime de la semi-liberté entre l'internement et la sortie.

Des renseignements ont été pris sur ce qui se passe à cet égard tant en France et en Belgique qu'en Suisse.

Le droit pénal suisse partage les mineurs en trois catégories : normaux, anormaux, pervers. C'est cette troisième catégorie à laquelle Mlle Moreillon (Ecole d'Etudes Sociales, Genève) s'est particulièrement intéressée.

En Suisse, neuf établissements sur quarante-trois pratiquent la semi-liberté. Quant aux expériences faites sur les résultats du système, il a été constaté qu'on arrive à un échec si le mineur n'a pas été assez longtemps interné.

Pour la manière d'appliquer ce régime, il faut considérer les homes situés près d'une ville et ceux qui sont à la campagne. Dans ces derniers — exemple le Foyer de Chouilly — les internés font des travaux ruraux.

Il y a trois modes de placements pour l'application de la semi-liberté : placement familial, homes industriels, homes libres.

Pour beaucoup de mineurs la semi-liberté n'est qu'un état transitoire. Les maisons d'éducation ont tâché de les maintenir en contact avec le monde, mais libérés, ils devront encore être suivis.

Comme conclusion, on peut dire que les résultats de la semi-liberté, soit à l'étranger, soit en Suisse, sont excellents lorsque l'expérience se fait dans un pavillon dépendant d'une maison d'éducation.

M. L. P.

des jeunes filles de Genève. Les résultats obtenus ont montré qu'un interrogatoire oral serait préférable. Aussi M. Johannot a poursuivi sa recherche en interrogeant individuellement, sur des questions de mathématique, pendant plus d'une demi-heure, quarante-trois jeunes filles de l'Ecole supérieure et quarante-neuf collégiens.

Cette enquête a montré que l'adolescent est généralement capable de faire un raisonnement mathématique hypothético-déductif et cela à partir de seize ans chez les garçons et six mois à une année plus tard chez les jeunes filles.

En outre, en ce qui concerne les aptitudes et le goût pour l'étude des mathématiques, je pense qu'il faut et qu'on doit détruire la légende qui veut que les jeunes filles ne s'emordent pas aux mathématiques. Lorsque j'étais sur les bancs de l'université, les étudiantes en « maths » étaient plus nombreuses que les jeunes gens ! Ainsi pendant les trois années 1932, 1933 et 1934, il est sorti cinq licenciées en mathématiques et seulement deux licenciés.

En examinant le tableau des grades décernés par notre Alma mater pendant ces dix dernières années, on peut constater que vingt jeunes filles ont obtenu leur licence en mathématiques sur un total d'une soixantaine de diplômés dans cette discipline.

Quant aux femmes mathématiciennes qui se sont illustrées dans cette science, prétendue froide et ingrate, ce sera pour une autre fois !

H. Saini.

Fédéralisme

Le « Mouvement Universel pour une Confédération Mondiale » a tenu son premier congrès à Montreux, du 17 au 24 août. Il a réuni dans les salles du collège des groupes compacts de jeunes fédéralistes, venus d'Amérique, d'Angleterre, d'Italie, d'Autriche, de France, de Belgique, de Hollande, sans oublier un petit groupe suisse, né en Valais. En tout, quelque deux cents jeunes, à l'esprit bouillonnant, aux idées multiples et intransigeantes prenant feu de toute part. Pendant plusieurs jours, ces idées s'affrontent, se heurtent, se soupèsent, se mesurent pour, en fin de congrès, prestement s'amalgamer et se fondre dans l'ensemble. Un ensemble dont la force réside avant tout dans l'élan dynamique, contagieux, dans la foi au principe et la volonté d'action.

Comme plan d'action, le projet *Usborne* ** « Crusade for a World Government », projet adopté, appuyé également par plus de soixante membres du Parlement Britannique, entre autres par le Rev. Gordon Lang, autre personnalité du Congrès. C'est le Rev. Lang qui dira, lors de la clôture du congrès européen :

GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE RIVE *Calicoes* Angle Rue Verdaïne
La Maison des bonnes qualités

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & C^{ie}
26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

Tout pour économiser
LE GAZ
Cuisinières et réchauds
derniers modèles
Autocuisers — Grills „Melior“
Marmites à vapeur
E. Finaz-Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

PORCELAINES - CRISTAUX
COUTELLERIE
SERVIR-BOYS
Louis KUHNE
6, rue du Rhône

PHARMACIE M. MULLER & C^{ie}
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

Une Fortune un Million!
RISTORNE ET ESCOMPTÉ PAR LA S^{te} COOPÉRATIVE A SES SOCIÉTAIRES

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
N^o 11 **Vve L. MENZONE**
Solidité — Elegance
5 % d'escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Liste d'ouvrages nouveaux :
Alexandra DAVID. *Neel - A l'Ouest barbare de la vaste Chine* Fr. 8,40
Charles GOS. *Noire-Dame des Neiges* 9,35
Andrea MAJOCCHI. *Evocation parmi les ruines* 5,70
Mazo de la ROCHE. *Finch Whiteoak* 8,40
Mazo de la ROCHE. *Les Whiteoaks de Jalna* 8,40
André ROCH. *Garhwal Himalaya* 7,80
chez
NAVILLE & C^{ie}
Rue Lévrier 5-7 - Passage des Lions